

2744  
Call. de m<sup>e</sup> Hamesse.

MUSÉES ROYAUX  
de  
PEINTURE ET DE SCULPTURE

Hollars 97.

Dossier concernant un tableau de  
m<sup>e</sup> Hamesse.

N<sup>o</sup> 2744

NUMÉRO D'ORDRE.	DATE DE LA PIÈCE.	I. G. 3026 ANALYSE.

MINISTÈRE  
de  
L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE  
et des  
TRAVAUX PUBLICS  
—  
ADMINISTRATION  
des  
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS

N<sup>o</sup> 20571

Bruxelles, le 15 Mars 1887.

Messieurs,

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE  
N<sup>o</sup> 2744

Un paysage de M<sup>r</sup> Hamesse a été acquis pour les Collections de l'Etat. Il se trouve au Musée C. Je vous serais obligé de vouloir bien me faire savoir si vous considérez ce tableau comme ayant les qualités nécessaires pour figurer dans les galeries du Musée moderne, en cas de réponse affirmative, je vous prierais de le placer dans un des salons mis à votre disposition pour l'organisation de ce Musée.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

J. Moreux

Messieurs les Président & Membres de la Commission directrice des Musées de peinture et de Sculpture de l'Etat, à Bruxelles.

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

N<sup>o</sup> 2744

Brux. 10 Mai 1887

à Mr le Ministre des  
Agriculture &

Nous avons l'honneur  
de vous informer que les  
Paysages de Mr Stamessy,  
en deux degrés vous  
nous consultez par votre  
lettre du 15 Mars d<sup>n</sup> et d<sup>o</sup>  
des Beaux-Arts N<sup>o</sup> 20571,  
nous permettrons officiellement  
qualité nécessaire pour  
figurer dans la Collection  
du Musée moderne des  
A. Etat.

et c.

Le Vice-Président

Le Secrétaire  
H. J.

L. J.

MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR  
ET DE  
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION  
DES  
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

*No 2007*

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE  
SOMMAIRE.

Bruxelles, le 14 février 1893.

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE & DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

N° 2744

*Inscrit*

Messieurs,

2744

J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. Ad. Hamesse a été autorisé à soumettre à votre appréciation un tableau représentant, Dernières lueurs, forêt de Soigne, destiné aux collections de l'Etat.

M. Hamesse vous informera du prix qu'il désire obtenir de son tableau.

Agitez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

*J. Kervel*

La Commission directrice des Musées de peinture et de sculpture de l'Etat.

Bruxelles le 18 février  
1893

ADOLPHE HAMESSÉ

14, Rue du Remorqueur

(QUARTIER LÉOPOLD)

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE & DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

N<sup>o</sup> 9724

Inscrit

Monsieur le Secrétaire général

J'ai l'honneur de vous faire  
connaître que je suis autorisé  
par le Ministre, par lettre du 14  
février dernier, à soumettre  
mon tableau représentant  
derniers lucens, forêt de Soignes  
à la Commission des Musées.

En conséquence, M<sup>r</sup> le Secrétaire,  
J'ai l'honneur de vous  
adresser le tableau au Musée  
lundi matin 20 etc.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire,  
l'assurance de ma considération  
la plus distinguée

A. Hamessé

Bruxelles le 20 février  
1893.

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE & DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

N<sup>o</sup>

2744

inscrit

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous  
adresser mon tableau  
représentant : Dernières lueurs.  
Fouët de Saiguet -  
J'estime l'œuvre à huit mille  
francs.

Veuillez agréer, Messieurs,  
l'expression de ma plus haute  
Considération -

A. Hampey

A Messieurs les Membres de la  
Commission directrice des Musées  
à Bruxelles.

MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR  
ET DE  
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION  
DES  
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N<sup>o</sup> 21.071

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 22 février 1893.

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE & DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

N<sup>o</sup> 2744

Messieurs,

*inscrit*

Comme suite à ma lettre du 14 courant, même numéro que la présente, j'ai l'honneur de vous faire connaître que M. Arnisse a fixé à 800 fr. le prix de son paysage "Arnières-Ment, forêt de Soignes."

Agitez, Messieurs, l'assurance de ma haute  
vénération distinguée.

Pour le Ministre:  
Le Directeur délégué.  
J. Rollier

A la Commission directrice des Musées  
de peinture et de sculpture de l'Etat.

Bruxelles, 2 Mars 1893

M. le Ministre D. l'Intérieur  
3<sup>e</sup>

2744

inscrit

Répondant à votre lettre  
du 14 février 1893, et par l'intermédiaire  
deux - Arts, n<sup>o</sup> 20075,  
nous avons l'honneur de  
vous informer que M<sup>re</sup>  
Hamme a soumis à votre  
appréciation son tableau  
intitulé: Derniers lueurs;  
Forêt de Saïgnies et que la  
Commission a été d'avis  
qu'il n'y avait pas lieu  
de vous adresser ~~son~~  
propos ~~de~~ l'achat de  
cet ouvrage pour les collections  
de l'Etat.

C<sup>te</sup>gr.

Le Prindens

Le Secrétaire,  
W. J.

W. J.



Prière de remettre au  
porteur de la présente  
mon tableau (Soleil  
Couchant, forêt de Joignes)  
qui a été soumis  
à la Commission  
du Musée.

Bruxelles le 26 juin  
1893.

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE & DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE  
N° 2744

A. Hamette

Reçu le tableau mentionné ci-dessus,  
le 26 Juin 1893.

Pour M<sup>r</sup> Hamette  
J. Laubman